

main une lettre d'un citoyen influent du Nouveau-Brunswick, homme bien connu du ministre des Douanes, qui se plaint amèrement de ce que les chefs du Parlement du Dominion se concertent pour contrecarrer le plus possible les désirs du peuple des provinces Maritimes. Pour sa part il s'est opposé et s'opposera sans relâche à de telles mesures. A propos de la question dont la Chambre est saisie, bien qu'il soit d'avis qu'on ne doit pas laisser le pays sans défense, il ne songerait pas à accorder la somme énorme que réclament les ministres tant qu'ils ne se seront pas engagés à renseigner la Chambre à fond sur les fortifications qu'ils se proposent d'ériger. Il appuiera donc l'amendement, estimant qu'il est conforme aux pratiques parlementaires, à la coutume anglaise, et qu'il fournira aux représentants du peuple l'occasion de voter en pleine connaissance de cause. Il croit que la majorité des députés sont aussi de cet avis. On peut y compter: la population du Nouveau-Brunswick exigera d'être pleinement renseignée (*Bravo!*). La Confédération, croit-il, pourrait être menée à bien. Organisée de façon équitable, elle pourrait se révéler fructueuse; mais si l'on persiste dans la voie où l'on s'est engagé depuis l'ouverture du Parlement, la Confédération ne connaîtra de succès dans aucune des provinces. C'est incontestable. Il déplore qu'on n'entende plus guère parler de la grande mesure qui allait assurer le peuplement des territoires du Nord-Ouest; et pourtant, on en attendait beaucoup de bien. Et puis, on devait creuser davantage les canaux de l'Ouest et s'approprier, de façon générale, à mettre le pays en valeur, mais qu'a-t-on fait? Qu'a-t-on fait pour exploiter les ressources du pays? Où trouve-t-on dans les crédits le poste indiquant que le gouvernement tient sa promesse de chercher à ajouter à la population et à la richesse du Dominion? Aussi, s'estime-t-il tenu de s'élever encore une fois contre un régime qui compromettra—c'est à craindre—les chances de succès de la plus belle partie du Dominion de Sa Majesté. (*Acclamations*).

M. Tremblay s'oppose en français au projet du gouvernement qu'il estime flou et absolument inacceptable.

M. O'Connor reconnaît que l'affectation de fortes sommes à l'érection de fortifications doit être sérieusement étudiée, mais il suppose que le gouvernement a fait une telle

étude. Il y voit une partie du projet de la Confédération à laquelle le gouvernement est tenu de donner suite comme à toutes les autres.

M. James Beatty s'estimerait criminel, en tant que sujet britannique, de se prononcer sans mot dire sur cette question. Il voit dans l'amendement une critique directe du gouvernement responsable. (*Rires*). On a prétendu que ceux qui l'appuieront se méfient du gouvernement. Il a beaucoup été question des bons sentiments du peuple américain. Or même des femmes, là-bas, qui devraient regorger du lait de la tendresse humaine (*Rires*), agitaient leurs mouchoirs et acclamaient les brigands et les meurtriers qui quittaient une de leurs villes pour venir nous attaquer et nous tuer. Ils voulaient absolument que nous nous séparions de la Grande-Bretagne. Ils ne sont pas dignes de notre confiance; leurs actes le démontrent; et nous serions insensés de ne pas prendre les mesures nécessaires pour défendre nos biens et nos vies. Si nous ne sommes pas disposés à acquitter des impôts à cette fin, comment pouvons-nous aspirer à la prospérité?

Sir G.-É. Cartier dit que, même s'il est tard, (une heure et demie) il doit répondre brièvement aux députés de Lambton, de Wellington-Centre et de Châteauguay. Il accuse le député de Lambton d'illogisme, lui qui en 1865 a voté contre un amendement semblable au sien, amendement alors proposé par M. Dorion à la motion relative aux dépenses de la milice et de la défense. L'amendement, dit-il, n'est pas conforme aux faits puisqu'il a effectivement indiqué les localités qu'il y aurait lieu de fortifier. Le député de Lambton prétend injustement qu'il a retenu ce projet de loi jusqu'aux derniers moments de la session. Il (M. Cartier) a présenté le bill sur la milice le 31 mars. Le 21 avril le bill a été lu pour la deuxième fois, et il a ensuite exprimé les vues du gouvernement au sujet des fortifications. Il soutient que ce projet est l'aboutissement de l'entente conclue avec le gouvernement britannique par lui-même, sir John A. Macdonald, l'honorable George Brown et A. T. Galt; en concluant cette entente ils donnaient suite aux vœux exprimés par mise aux voix au Parlement de l'ancienne province du Canada. Il est certain que si M. Brown était présent à la Chambre il s'opposerait à l'amendement du député de Lambton. (*Cris de Non! Non!*)